

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 12 Février 2019 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, régulièrement convoqué dans les locaux de la Mairie, à l'effet de délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

Ordre du Jour :

- Autorisation au Maire pour Crédit Investissement avant budget 2019.

Etaient présents : BORIE Simon, FLAGEL Marc, CLUSE Evelyne, CRUÈGHE Thierry, DELZANGLES Jacques, FOURNIER Yves, RIGAUDIERE Vincent, RISPAL Stéphanie, SERGUES-MOUMINOUX Karine.

Etait absents : GIRAUD Jean Francis, CREGUT Patricia

Procuration : Monsieur GIRAUD donne procuration à Mr FLAGEL.

Est nommé secrétaire de séance : Simon BORIE

▪ **Autorisation au Maire pour Crédit Investissement avant budget 2019 :**

Dans l'attente du vote des budgets primitifs 2019, afin d'assurer la continuité du fonctionnement financier de la Commune, il est proposé à l'assemblée délibérante, de faire application de la loi du 02 mars 1982 (article 7, 1er alinéa), complétée sur ce point par la loi du 19 août 1986 (article 35.12), en ce qui concerne la section de fonctionnement et de la loi du 5 janvier 1988, portant amélioration de la décentralisation (articles 15 et 22) pour l'investissement.

Ces textes habilite l'exécutif local :

En section de fonctionnement : à mettre en recouvrement les recettes et à engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite des inscriptions budgétaires précédentes.

En section investissement : dans l'attente de l'état des restes à réaliser de l'exercice 2018 à engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits d'investissement budgétés en 2018, se décomposant ainsi :

DEPENSES :

- Chapitre 231-80 (Etang commun) 7 000.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à faire application des textes mentionnés ci-dessus.

▪ **Informations :**

L'enfouissement des villages a pris du retard. Les réseaux BT et téléphonique sont fait en même temps que les réseaux d'eau ; ce qui explique en partie le retard car c'est la CABA qui détient le calendrier des opérations, l'échéance ne dépend donc plus ni du syndicat ni d'Eiffage. L'enfouissement des réseaux sur Cornet ne débutera a priori pas avant l'automne. Une étude va, quant à elle, être menée sur Boissières.

Afin de pouvoir débiter la mise en place du site internet, Monsieur le Maire sollicite la commission communication afin de réunir toutes les informations nécessaires ainsi que les photos et faire la trame du site (définir les différents onglets).

Point sur le recensement de la population : la campagne 2019 s'achève avec un peu d'avance. La saisie internet représente près de 71 % ; l'estimation du nombre de personnes est de 310 environ.

Monsieur le Maire indique que des devis pour les vasistas au-dessus de la Mairie ont été demandés afin d'anticiper cette dépenses en investissement pour 2019. A ce jour, il n'y a que l'entreprise PIGANOL qui a répondu à l'appel.

Monsieur le Maire transmet la requête de Monsieur le Président de l'ACCA ; une subvention exceptionnelle est demandée à la commune dans le cadre de la coupe de France GASTON PHOEBUS qui aura lieu les 30 et 31 mars prochain. Le conseil ne peut se prononcer dans la mesure où aucun chiffre n'est exposé.

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune a été contacté par la gendarmerie afin d'accueillir une formation sécurité dans le cadre plus global de la prévention routière. Cette manifestation de 2h/2h30 pourrait avoir lieu dès le printemps 2019.

Point sur l'étang commun : il y a un souci sur l'évacuation. De l'eau passerait sous le tuyau mis en place, le trop plein se déverse sous la digue créée. L'ensemble des conseillers se questionne sur les solutions pouvant être mises en place : Bétonner ? Repositionner le tuyau ?

La commission des finances se réunira **le samedi 9 mars à 9h00** afin de préparer le nouveau budget.

Un Conseil Municipal est d'ores et déjà fixé au **9 avril à 20h30** afin de voter les Compte Administratif et Compte de Gestion 2018 ainsi que le budget 2019.

▪ QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Rispal se questionne sur les impacts suite à mise en place des panneaux d'agglomérations au lieudit Lacalmettounne. Il en ressort qu'une grosse partie des usagers de la route a pris en compte la limitation de vitesse qui en découle. Malgré tout, des usagers continuent de rouler à une allure trop élevée dans le sens Crandelles/Jussac.

- Monsieur Borie s'interroge sur le nouvel accès créé dans le bourg par les nouveaux propriétaires sur la Route Départementale. Une autorisation de voirie est nécessaire, a-t-elle été demandée ?

- Monsieur Flagel indique à l'ensemble du conseil que les travaux situé dans l'appartement au-dessus de la Mairie sont plus importants que prévu et occasionneront un surcoût qu'il conviendra de prévoir au nouveau budget.

FIN DE LA SEANCE A 22H30